



CHAPELLE SAINT-HUBERT
ÉGLISE SAINT-NICOLAS
ÉGLISE NOTRE-DAME
DE VOID & DE VACON

Vendredi 14 novembre
20h00
Eglise Notre-Dame de Void

INTRODUCTION

A LORRAINE. 904

eandem villam decurrense ad piscationem.

Void est situé dans le pays de Beden, *in pago Bedensi*, qui eut dans la suite le titre de Comté, & qui s'étend sur les bords de la Meuse, & du côté de l'Occident vers l'Ornois & dans le Barrois. Commercy, Void & Sorcy étoient dans le pays ou Comté de Beden.

On ignore l'origine de ce nom de *Beden*, car dans l'étendue de ce canton, on ne trouve aucun nom qui approche de *Beden*, sinon *Void*, nommé anciennement *Novientum*, & à présent *Vodium* ou *Vidum*. On trouve dans le Luxembourg un pays nommé *Beden* ou *Beda*, qui se trouve dans l'Itinéraire d'Æthicus. L'Abbaye d'Epternach dans le Duché de Luxembourg, est située dans le *Beden*, on connoit aussi *Bedagova* situé dans le pays de Trèves, entre Andernach & Meyn, encore d'autres lieux, qu'il ne faut pas confondre avec le *Beden*, dont nous parlons.

Le Bourg & le Château de Void appartiennent au Chapitre de la Cathédrale de Toul, qui y a ordinairement un Chanoine résident, qui y exerce, ou fait exercer la Justice dans le Bourg & dans les dépendances au nom du Chapitre. La Cure de Void est à la nomination du même Chapitre, qui en est collateur en tout tems, comme étant unie à la Cathédrale par une Bulle du Pape Martin V. la cinquième année de son Pontificat, c'est-à-dire, l'an de Jésus-Christ 1420, en considération de ce que les Chanoines avoient fait rétablir le Château de Void,

La Cure de Void, qui est séculière & unie à l'Eglise Cathédrale de Toul, a été de la Jurisdiction du Chapitre, & étoit exemte de l'Evêque; mais le Chapitre l'a cédée à l'Ordinaire en se réservant toujours le droit de visite, de présentation & de pleine & entière collation, à charge néanmoins par ceux qui en sont pourvus, de prendre de l'Evêque l'infirmité autorisable, ce qui s'appelle *Cura animarum*. Le patronage appartient en tout tems au Chapitre qui est seul décimateur, tant à Void qu'à Vaccon son annexe, en payant la pension au Curé, & au Vicaire qui dessert Vaccon.

Il y a dans l'Eglise Paroissiale de Void quelques chapelles érigées en titre de bénéfice, la chapelle de saint Jacques & de saint Christophe, celle de saint Nicolas, & celle qui est dans le Bourg, où l'on dit la messe Fêtes & Dimanches dès la pointe du jour. Ces chapelles sont à la nomination du Chapitre de Toul. L'Hôpital, dont le revenu est uni à celui de la ville de Toul.

Bonsoir, et bienvenue à cette conférence, sur les églises et les chapelles, de Void & de Vaccon.

Si nous sommes là ce soir, Pierre Del Missier et moi-même, c'est à l'initiative de l'abbé Luc Jacques, curé de la paroisse Saint-Joseph du pays de Void, qui en découvrant les travaux historiques de Pierre Del Missier, sur l'église de Void, lui demanda de les publier. Il est absent, malheureusement, ce soir, retenu à un Congrès de Prêtres, en, ou à la retraite ...

Pour situer Void, rien de tel, que de vous lire, un extrait de "*la Notice de Lorraine*", éditée en 1756, par le Révérend Père, Dom Augustin Calmet, exégète et érudit lorrain, né à Ménil la Horgne, en 1672, et décédé à Senones, en 1757.

Il est à noter, qu'à cette époque, Ménil est situé en Lorraine, alors que Void, est situé sur les terres de l'évêché de Toul, donc en France, et ce depuis 1648.

Extrait de la Notice : "*Void est situé dans le pays de Beden, "in pago Bedensi", qui eut dans la suite le titre de Comté, & qui s'étend sur les bords de la Meuse, & du côté de l'Occident vers l'Ornois & dans le Barrois.*

Commercy, Void & Sorcy étoient dans le pays ou Comté de Beden.

Le Bourg & le Château appartiennent au Chapitre de la Cathédrale de Toul, qui y a ordinairement un Chanoine résident, qui y exerce, ou fait exercer la Justice dans le Bourg & dans les dépendances, au nom du Chapitre.

La Cure de Void est unie à l'église Cathédrale de Toul, par une bulle du Pape Martin V, la cinquième année de son Pontificat, c'est à dire, l'an de Jésus-Christ 1420, en considération, de ce que les Chanoines, avoient fait rétablir le Château de Void. Le Patronage appartient en tout tems au Chapitre, qui est le seul décimateur, tant à Void qu'à Vaccon, son annexe, en payant pension au Curé & au Vicaire qui dessert Vaccon.

Il y a dans l'église paroissiale de Void quelques chapelles, & celle qui est dans le Bourg, où l'on dit la messe Fêtes & Dimanches, dès la pointe du jour.

L'Hôpital, dont le revenu est uni à celui de la ville de Toul." (Notice de Lorraine tome II p904 & 905)

L'Église Saint-Nicolas de Vacon

Vacon, a pour origine le nom d'un noble d'origine germanique. Le nom est orthographié: Vuacon (1011), Waucons (1292), Vaccon (1700), Vedulum, Wacon, Voicon (1707).

Vacon fit partie du domaine cédé vers 630*, à Teudefrid, 15^{ème} évêque de Toul (640-653).**

*C'est à cette époque que Dagobert, roi d'Austrasie, dans sa munificence, donna, à Teudefrid, la propriété des châteaux de Vicherey et de Void, ainsi que la forteresse de Liverdun, qui formèrent depuis, le domaine de l'évêché, et celui du chapitre, de la Cathédrale de Toul.***

On le trouve mentionné, en 1015, dans une chartre de Henry II de France, dit "le Pieux".*

De 1802 à 1862 l'église de Vacon fût une annexe de Sauvoy. Elle sera érigée en chapelle vicariale, par une ordonnance royale, du 30 janvier 1828.*

L'église aurait été construite au début du 18^{ème} siècle, puis elle aurait été restaurée et agrandie en 1830*. En 1868, d'importants travaux de rénovation furent entrepris par la municipalité°. Elle est placée sous le vocable de Saint-Nicolas, fête votive le 6 décembre, le Saint secondaire est Saint-Jean-Baptiste.

*([gallica.bnf.fr/pouillé Verdun tome III](http://gallica.bnf.fr/pouillé_Verdun_tome_III)), **([books.google.fr/ histoire de la ville de Toul et de ses évêques](http://books.google.fr/histoire_de_la_ville_de_Toul_et_de_ses_evêques), p61 & 62), °(AD55 registre délibérations 1842 1883 - années 1867 & 1868).



L'église est située au carrefour de trois voies. La rue François, anciennement rue de l'église, la Rue sur l'Eau et l'impasse de Verdun, anciennement, rue, dite du Cul du Sac.

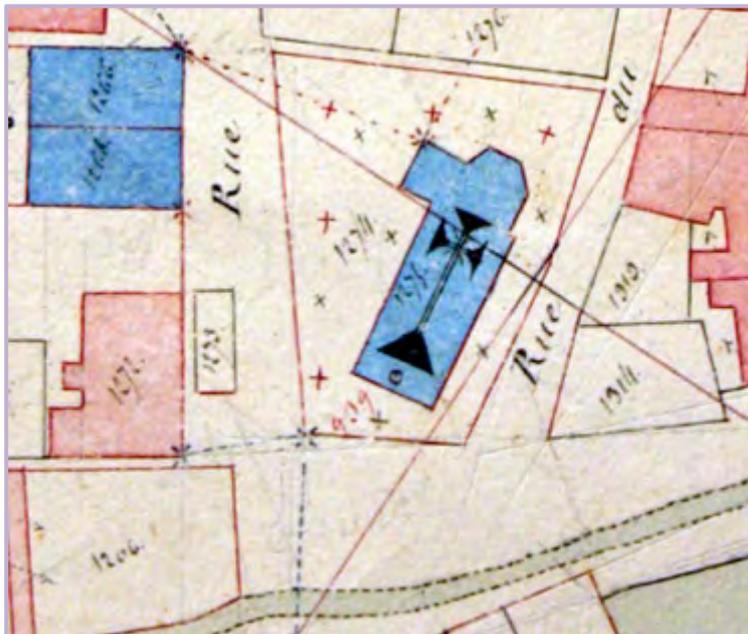
en 1848, sur le cadastre, dit "cadastre Napoléon", le cimetière entourait l'église. Sur de nombreux actes de décès, consignés sur les registres des BMS (*Baptêmes, des Mariages et des Sépultures*), tenus par les desservants de la paroisse, le lieu d'inhumation était parfois indiqué. En 1719, Claude Gannetrelle, papetier de son vivant, âgé de 73ans, était mis en terre, devant le portail, du côté du couchant. (AD55 Vacon + 1719 p6d)

En 1720, Claudette Dessale, femme à Claude Florentin, âgée de 73ans était mis en terre devant le portail au midy, et Nicole Laurent, femme de défunt Jean Vivenot, âgée de 46ans, était inhumée devant le portail au septentrion (Nord).

Quant au maire de Vacon, Claude Florentin, âgé de 60ans, en 1727, il l'était devant la porte de l'église.

Marie la fille de Dominique Vautrot, âgée de 1an, était enterrée, 1719, au cimetière St Nicolas de Vacon.

(AD55 Vacon + 1720 p8g et 8d, 1727 p5g et 1719 p6)



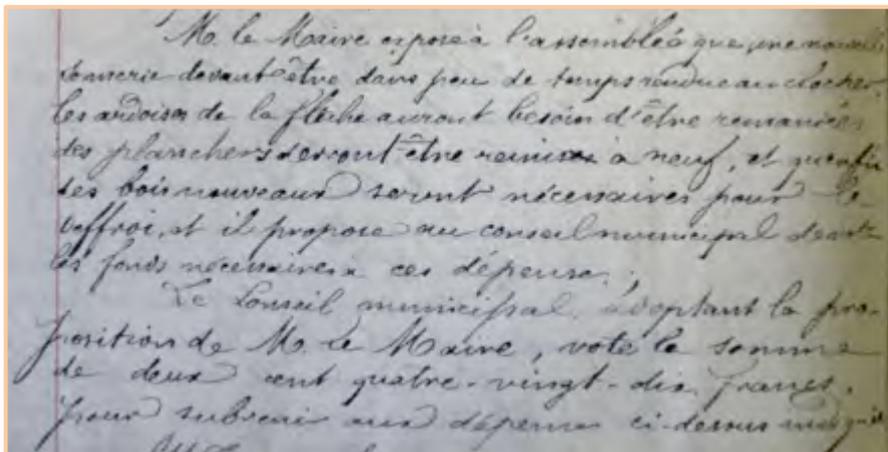
Le cimetière fût transféré à son emplacement actuel, vers 1859.

En effet, une délibération du conseil municipal de novembre de la même année, indique que l'architecte a délivré un certificat de réception définitif des travaux, de construction du mur de clôture du cimetière. Ces travaux furent réalisés, par le Sieur Saleur, entrepreneur à Burey en Vaux pour une somme de 258,22 francs. (AD55 registre délibérations 1842 1883 - délib n°181)

Ces travaux, feront l'objet d'un long contentieux, qui est consigné, dans de nombreuses délibérations, suite aux désordres, qui furent constatés, très rapidement.

Pour preuve, des renforts métalliques sont toujours visibles aux angles du mur.

Travaux à l'église

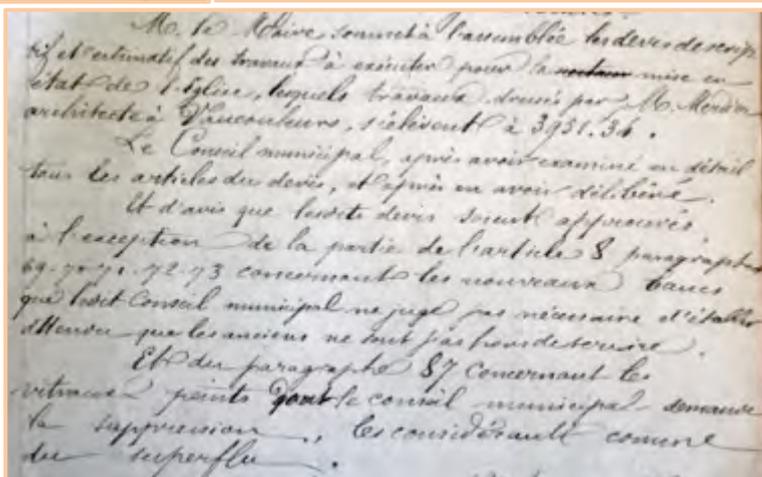


1867 (8/sept), le maire expose à l'assemblée, qu'une nouvelle sonnerie devant être, sous peu rendu au clocher, et que les ardoises de la flèche auront besoin d'être remaniées et les planches remis à neuf. Une somme de 290 francs est votée, pour subvenir au besoin ci-dessus.

(AD55 registre délib. 1842 1883 - délib. N°351)

Le 9 février 1968, Mr le Maire informe le conseil, que l'église et le clocher de la paroisse, ont besoin de réparations et qu'il devient nécessaire de s'en occuper le plus tôt possible. Le conseil vote une somme de 4.000 francs à appliquer. (AD55 registre délibérations 1842 1883 - délib. N°361)

A une date inconnue, un devis de réparations de l'église est demandé à Mr Merdier, architecte à Vaucouleurs. (François, Xavier, Louis, Alphonse Merdier)

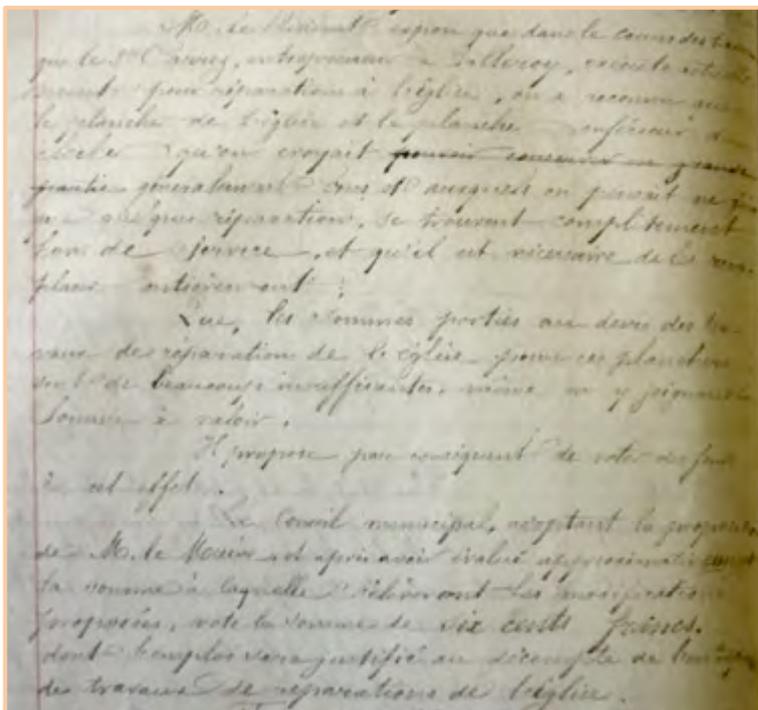
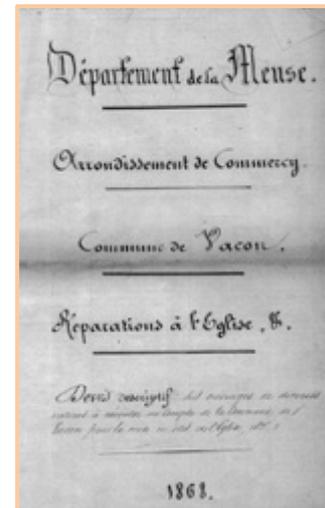


1868 (07/juin), le maire soumet à l'assemblée, un devis descriptif et estimatif des travaux à exécuter pour la mise en état de l'église, lesquels travaux, dressés, par Mr Merdier, architecte à Vaucouleurs, s'élèvent à 3.951,34. Le conseil après délibération, décide que le

devis soit approuvé à l'exception d'une partie de l'article 8 qui concerne le remplacement des bancs, "puisque'ils ne sont pas hors d'usage", ainsi que le paragraphe 87, qui préconise que les vitres soient peintes, et le conseil en demande la suppression, "les considérants comme du superflu". (AD55 registre délibérations 1842 1883 - délib. n°371)

Le devis original, daté du 30 mai, est modifié le 25 juin, pour un montant de 2446,14 francs, sans compter une somme à valoir de 300 francs.

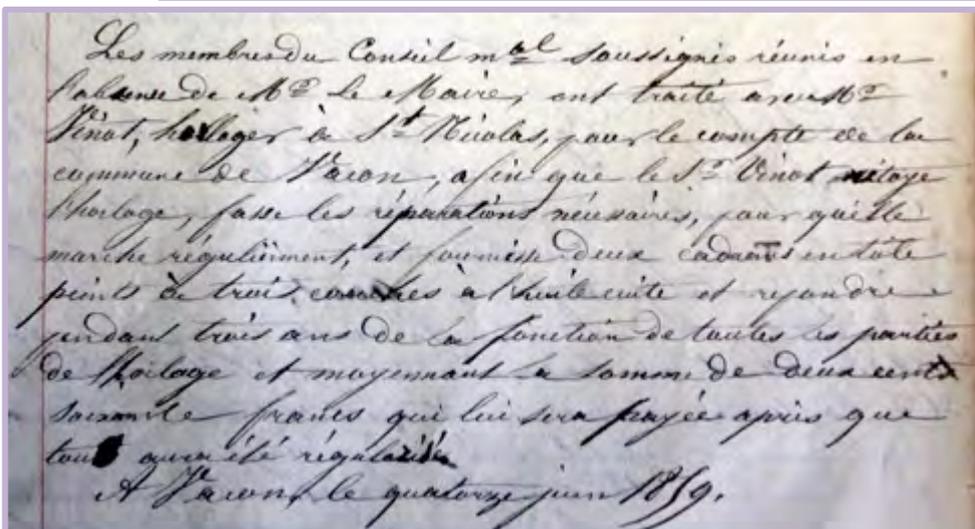
(Devis ci-contre, collection particulière)



1868 (8 novembre), le maire expose que dans le cours des travaux, que le Sieur Carez, entrepreneur à Villeroy, exécute actuellement, on a reconnu que le plancher de l'église et celui inférieur au clocher, qu'on croyait généralement bons, étant hors service, ils sont à remplacer complètement.

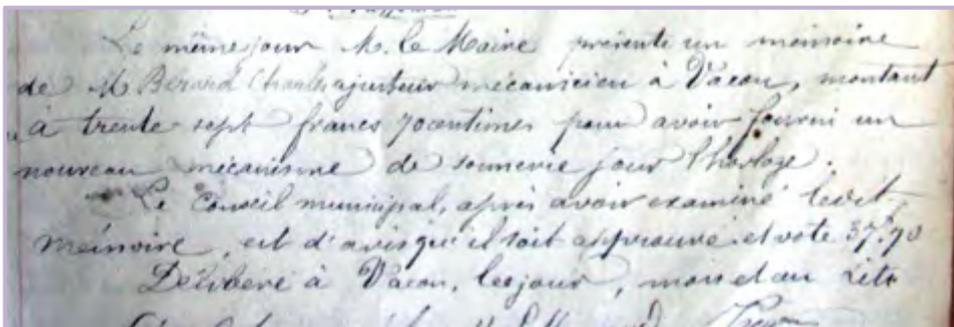
Le conseil adopte la proposition de Mr le Maire, pour une somme, évaluée approximativement, à 600 francs. (AD55 registre délibérations 1842 1883 - délib. n°377)

Horloge



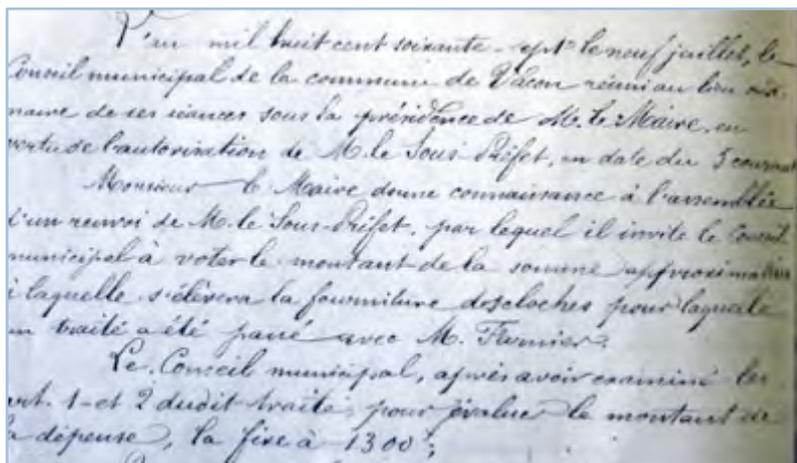
1859 (14/juin), le conseil municipal accepte le devis, pour effectuer le nettoyage et les réparations nécessaires, pour que l'horloge "marche régulièrement" et de fournir deux cadrans en tôle, peints à 3 couches à l'huile cuite et de répondre pendant 3 ans au fonctionnement des parties de l'horloge, moyennant la somme de 260 francs.

Par délibération (4 novembre 1859) le conseil accepte de régler la somme, elle sera payée le 22 avril 1860. (AD55 registre délibérations 1842 1883 - délib. n°173bis & n°180)



1868 (7/01), le conseil municipal accepte le mémoire de Mr Bérard Charles, ajusteur mécanicien à Vacon, de 37,70 francs pour avoir fourni un nouveau mécanisme de sonnerie de l'horloge. (AD55 registre délibérations 1842 1883 - délib. N°359)

Cloches

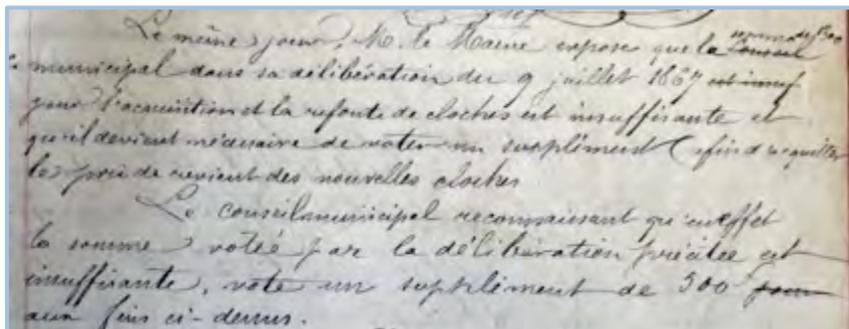


1867 (9/07), le conseil municipal vote la somme "approximative" de 1.300 francs, pour la fourniture des cloches, pour laquelle un traité a été passé avec Mr Farnier.

(AD55 registre délibérations 1842 1883 - délib. N°347)

1868 (9/02), le conseil municipal vote un supplément de 500F pour la refonte et l'acquisition des cloches.

(AD55 registre délibérations 1842 1883 - délib. N°363)



Les trois cloches, fournies sont prénommées, la petite : Marie, la moyenne : Eugénie-Rose-Marie et la grosse : Thérèse. Elles ont été bénites en l'an de grâce 1868, par Mr Petitjean doyen de Void, assisté de Mr Collignon, chapelain de Vacon.

La petite, a eu pour parrain, Mr Eugène Gigoult & pour marraine Marie Lallement;

La moyenne, a eu parrain Henri Lallain, petit-fs de Mr François Henry, maire de Vacon & pour marraine Eugénie Rose Marie Bastien petite fa de Mr JB Taguel.

La grosse, a eu pour parrain Mr Jean-Pierre Bernard & pour marraine Thérèse Lagarbe.

Les 3 cloches comporte le nom de "Farnier-Bulteaux, Fondateurs"

(Informations relevées sur place par Pierre Del Missier)

Claude-Alexis Farnier, est un "Saintier" (fondeur ambulante), il se fixe à Mont devant Sassey ./.

./.. où il y meurt du choléra en 1854. Son fils (Jean Nicolas Gustave) dit Gustave (°1835 + 1908) x Caroline Bulteaux, reprend la "Fonderie Jeanne d'Arc".

Après son mariage il signe ses cloches Farnier - Bulteaux.

www.clocherobecourt.webou.net/Robecourt/Images/General/Saga%20FARNIER.pdf

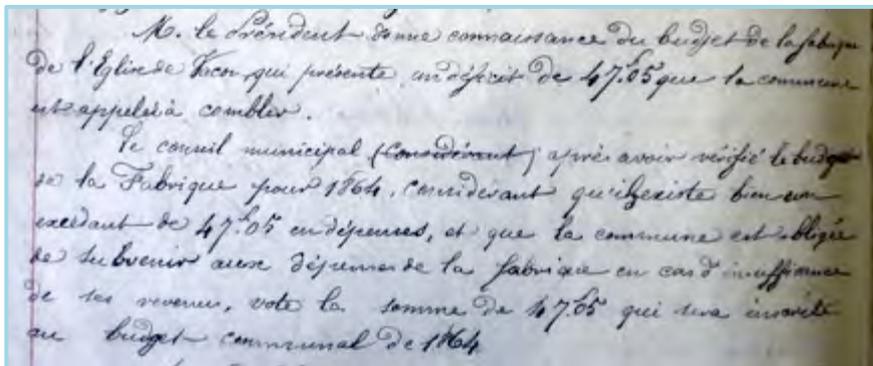
Un neveu, Ferdinand, formé par Gustave, s'associe avec Honoré Perin, il reprend à son compte la fonderie de Robécourt le 6 août 1873.

www.mont-devant-sassey.org/site/village_2013/village2.html - www.clocherobecourt.webou.net/Robecourt/MuseeFonderieFerdinand.php

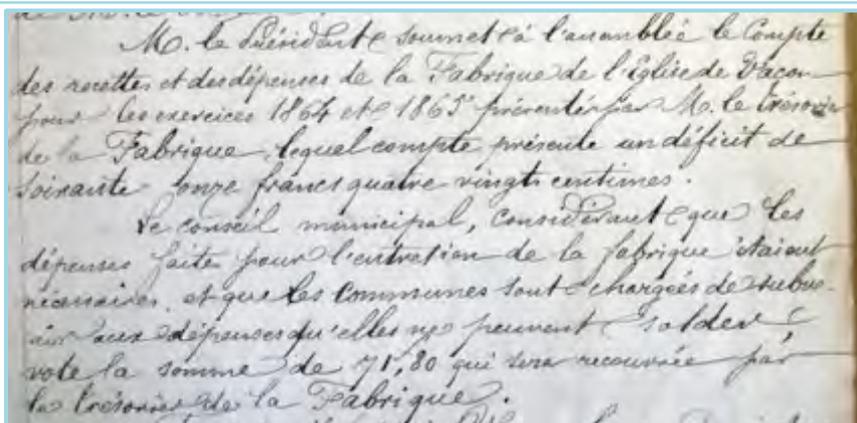
La Fabrique

Une **fabrique**, au sein d'une communauté paroissiale catholique, désigne un ensemble de "décideurs" (clercs et laïcs), nommés pour assurer la responsabilité de la collecte et de l'administration des fonds et des revenus nécessaires à l'administration des biens paroissiaux. Les membres du "conseil de fabrique" sont donc, des administrateurs désignés, plus spécifiquement par les termes de marguilliers ou de fabriciens. Les revenus de la fabrique provenaient, des quêtes, d'offrandes, dons ...

(http://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_de_fabrique)



1863 (3/05), Mr le Maire donne connaissance du budget de la fabrique de l'église de Vacon, qui présente un déficit de 47,05 F, et que la commune est appelé à combler, puisqu'elle est obligée de subvenir aux dépenses de la Fabrique, en cas d'insuffisance de ses revenus, cette somme sera inscrite au budget 1864, de la commune. (AD55 registre délibérations 1842 1883 - délib. n°258)



1866 (8/11), Mr le Maire soumet à l'assemblée le compte des recettes et des dépenses de la Fabrique de l'église de Vacon pour les exercices 1864 & 1865, présenté par Mr le trésorier de la Fabrique, lequel compte présente un déficit de 71,80 francs. Le conseil considérant que les dépenses étaient nécessaires, vote la somme qui sera recouvrée par le trésorier de la Fabrique. (AD55 registre délibérations 1842 1883 - délib. N°327)

Les biens de la fabrique de Vacon, furent vendus le 8 floréal an II (dimanche 27 avril 1794) et le 3 prairial an III (vendredi 22 mai 1795) de la République.

Divers



1864 (5 mai), Mr le Maire expose à l'assemblée que la commune de Vacon, depuis un certain temps, était administrée en annexe pour le service religieux et qu'elle donnait au desservant la somme de 200 francs. Actuellement elle administrée en chapelle vicariale et qu'en conséquence le traitement est de 300 francs. Il est proposé d'accorder au vicaire chapelain un supplément de 100francs. (AD55 registre délib. 1842 1883 - délib. n°281)



1869 (6 août), Mr le Maire expose à l'assemblée que la plupart des ornements sacramentaux, et une partie du mobilier de l'église*, sont hors de service, et qu'il est de toute nécessité, de pourvoir à leur remplacement.

Le conseil après s'être transporté sur les lieux, a reconnu, en effet, que les ornements ne sont plus présentables.

En foi de quoi, une somme de 1.200 francs est votée pour les remplacer.

*(chasubles, chapes, aubes ... et bannières, lampe ...)

(AD55 registre délibérations 1842 1883 - délib. N°387)

1880 (20 novembre), Mr le Maire propose à l'assemblée de mettre en vente l'orme qui se trouve devant l'église, et à cet effet, il soumet au conseil le cahier des charges, à imposer à l'acheteur. Le conseil considérant que cet arbre est dépérissant et qu'il pourrait être déraciné par un ouragan, et occasionner des dégâts très sérieux, est d'avis que Mr le Maire soit autorisé à vendre cet arbre sur pied. (AD55 registre délibérations 1842 1883 - délib. N°591)

Les Coqs

1869 (25/08), Mr le Maire soumet à l'assemblée une réclamation du sieur Carez, par laquelle il demande le paiement d'une somme de 30 francs, pour la fourniture d'une boule et d'un coq de clocher, qui n'ont pas été portés au décompte des travaux de réparations de l'église, de l'année précédente. (AD55 registre délibérations 1842 1883 - délib. N°388)



En 2004 (11/05), pose d'un nouveau coq, par l'entreprise Laurent, de Sorcy.



Réfection intérieure de l'église

En juillet 2005, des élèves, de l'école Fontys d'Eindhoven, l'un des plus grands établissements d'enseignement supérieur des Pays-Bas, qui préparent des baccalauréats techniques, accompagnés de leurs professeurs, ont décrépis et recrépis les murs, ont nettoyé, lavé, peint, les murs et le plafond, de l'église de Vacon, dans une ambiance conviviale, pour un résultat "magnifique". Des élèves de cet établissement, avaient déjà œuvré, les années précédentes, dans d'autres églises du Canton de Void.





1	2
3	4
5	6
7	8 9

1 & 2 : soubassement des murs décrépis, pour cause de remontées d'eaux capillaires.
 3 & 4 : plafond avant travaux, réfection du plafond en cours.
 5 : mur au Nord, recrépis. 6 : teeshirt personnalisé de Geert.
 7 : préparation des couleurs, par Peter, professeur. 8 : Statues derrière l'autel.
 9 : vue d'ensemble des travaux, avec : Geert & Erwin (en haut) et Théo & Henk (en bas).

Réfection extérieure de l'église

La couverture en ardoises du clocher de l'église Saint-Nicolas a été remaniée en 2003, en ce qui concerne les tuiles de la couverture de la nef et du chœur, elles ont été remplacées en 2004.

Vitraux & Mobilier



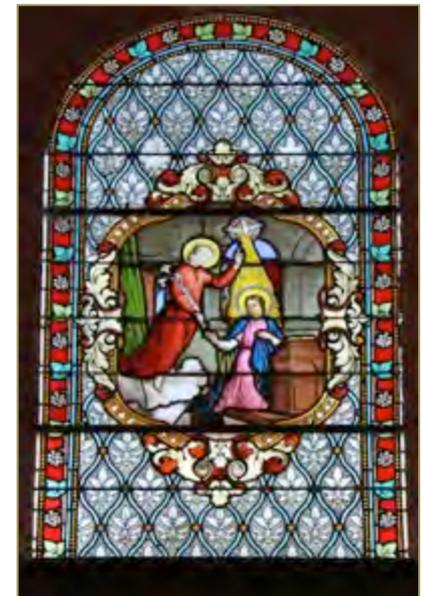
Jeanne d'Arc et les voix
Don de M^{elles} Coillée 1923

Les 3 Marie au tombeau
Marie de Magdalada
Marie, mère de Jacques
Marie Salomé
Don de la Famille
Henry - Lagable



Sacré Cœur de Jésus

L'Annonciation
Don de la Famille
Lalin -Henry 1889
Vermonet-Pommery
Verriers à Reims



Saint-Nicolas
Don de la Famille
Lalin -Henry 1889
Vermonet-Pommery
Verriers à Reims

Saint-Joseph





Jean-Baptiste (meurtre)
Hérode & Hériadiade
Don de la Famille
Henry - Lagable



Peut être les
marchands du temple
Don de la Commune 1903



Saint Abdon
Martyr à Rome
Il est invoqué contre
La foudre & la grêle



Saint-Nicolas



Le Tabernacle

Les fonds baptismaux
avec Notre-Dame
terrassant le serpent



L'Eglise restaurée



Vue d'ensemble avril 2013.

Côté de l'évangile (nord),
vue depuis la galerie.



Côté de l'épître (sud),
vue depuis la galerie.

Ainsi ce termine la visite virtuelle de l'église Saint-Nicolas de Vacon, d'après nos recherches en date du 10 novembre 2014.

Ce document a été réalisé pour la conférence, proposée par l'association culturelle "Au Pays de Beden" et intitulée : " les Eglises & les Chapelles de Void et de Vacon", qui c'est tenue le vendredi 14 novembre 2014, en l'église Notre-Dame de Void.

Les textes et le crédit photo sont de jp. Leclerc.

Pierre Del Missier et Jean-Pierre Leclerc